

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **7 mars 2019** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme COURTINE, ATSEM ; Mme et M. CORRECHEZ, délégués des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme Chantal DESGEORGES, Maire ; Mmes FARON et PASTURAL, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale ; M. PICANDET, maître E du RASED ; Mmes FOUBERT et LANNEAU, déléguées des Parents d'élèves.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

① **Bibliothèque**

Le fonctionnement de la médiathèque nous imposait depuis quelques semaines de ne la fréquenter que trois fois entre janvier et juin, au lieu de chaque semaine comme auparavant. Suite à nos demandes, la Communauté de communes a mis en place une nouvelle organisation qui permettra à chaque classe d'y aller toutes les deux semaines.

② **Classe de découverte**

Mme PASTURAL indique avoir reçu l'accord de participation financière de toutes les communes concernées, ainsi que les autorisations parentales de participation pour tous les élèves.

La classe CP-CE1 participera à un projet sur les abeilles, mis en place par la Communauté de communes, en partenariat avec l'association APIS. Une sortie au rucher pédagogique situé à St-Amant-Roche-Savine est prévue mi-juin. Cette activité est rendue possible par la prise en charge du coût du transport par l'Amicale laïque. Le Conseil d'école la remercie pour son implication pour les élèves de l'école.

③ **Matériel, entretien du bâtiment**

Certains des travaux évoqués lors du premier conseil d'école ne sont pas terminés, ils sont programmés.

④ **Carte scolaire / RPI**

L'administration a prononcé la fermeture d'un poste sur l'ensemble du futur RPI Fournols/St-Germain-l'Herm. Les deux communes devaient décider d'un commun accord du site de fermeture.

Une réunion a eu lieu mercredi 6 mars à Clermont avec les Maires, M. TIQUET, Inspecteur d'Académie, M. LEON, IEN Adjoint au DASEN, et Mme DUMONT, IEN à Ambert Faute d'accord entre les deux communes, l'Inspecteur d'Académie a annoncé qu'il désignera l'école où aura lieu la fermeture de poste. Il a par ailleurs assuré les Maires du respect de la Convention ruralité : maintien des 4 postes d'enseignants sur le RPI pendant 3 années.

Le Conseil d'école souhaite que la décision de l'Administration soit annoncée rapidement, afin que les municipalités et les enseignants puissent préparer sereinement la rentrée prochaine, et toute la nouvelle organisation (organisation pédagogique, répartition des élèves, transports, personnels, matériel, etc.) qui en découlera. Mme DUMONT a assuré le Directeur que cette décision sera prise dans les tout prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

À St-Germain-l'Herm, le 7 mars 2019
Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames les déléguées des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.